

Relieur (H/F)

Nous avons tous en tête des couvertures en cuir, en lin, en papier ou en parchemin qui ornent des livres trônant dans de grandes bibliothèques.

Si le domaine de l'impression et du travail du papier t'intéresse, le métier de relieur s'offre à toi.

.....

En tant que relieur, tu produiras en série des livres et des décors individuels, de reliures et de couvertures. Tu réaliseras et restaureras des objets uniques tels que des dorures, des mosaïques de cuir, des cassettes, des étuis ou encore des dossiers servant par exemple à conserver des documents, des photos ou des disques.

Feront également partie de tes travaux la prise de mesures, la répartition et le calcul du besoin en matériel, la composition et le choix des matières (cuir, lin, parchemin, papier), la réalisation de décors, le dessin des différentes écritures et décors, la maîtrise des différentes méthodes et procédés de travail ou encore la manipulation des machines.

Si tu choisis d'exercer cette activité, il arrivera que dans certains cas particuliers, tu transformes les produits de l'imprimerie en produits finis et préparés pour l'expédition, soit à la main, soit à l'aide de machines spéciales.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Relier des livres ou similaires en différentes techniques de travail, réaliser des reliures à caractère fonctionnel et des reliures artisanales en tenant compte du façonnage adéquat, de la forme et de la conception artistique
- + Confectionner des articles fonctionnels, artisanaux et artistiques en papier, en cuir, en tissus et en matières plastiques
- + Réaliser le traitement de tranches par dorure, par application de feuilles en métal ou par coloration ainsi que de la dorure à la main et du gaufrage
- + Agrafier, brocher et piquer des revues, des catalogues, des tarifs, des cahiers, des livrets à calquer, des blocs notes, des carnets de dessin et des calendriers
- + Exécuter des travaux de présentation d'imprimés, des confections d'albums et de cartes d'échantillon, de carnets, de notes et d'albums de tous genres
- + Fabriquer des fichiers, des classeurs, des caissons d'archives, des cassettes, des tiroirs, des étuis, des registres, des chemises pour courriers et des portefeuilles, des livres à feuilles mobiles et des fournitures similaires
- + Encoller, vernir et recouvrir à l'aide de matières transparentes, des cartes, des plans, des photos, des imprimés, des calques et des tableaux
- + Encadrer des tableaux
- + Fabriquer et décorer des cartonnages et des étuis de tous genres, des formes circulaires enroulées pour boîtes, carquois et cartouches d'emballage
- + Réaliser des estampages, des rainurages et perforer des cartonnages, des papiers, etc
- + Confectionner des empreintes à chaud et à froid en or, au moyen de métaux battus et laminés, de bronze et de couleurs, sur papier, toile de reliure, cuir, parchemin, velours, soie et matières plastiques

QUALITÉS ET PROFIL

- + Savoir distinguer les couleurs
- + Disposer d'une bonne acuité visuelle
- + Avoir le sens des formes
- + Disposer de talents artistiques
- + Être créatif
- + Savoir distinguer les couleurs
- + Disposer d'une bonne acuité visuelle
- + Avoir le sens des formes
- + Disposer de talents artistiques
- + Être créatif



FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle).

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 898.93)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 898.93)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	1248.79 €
Après projet intégré intermédiaire:	2060.53 €

